



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2017 Affichage : 19/12/2017



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 12 DECEMBRE 2017 -

DÉCISION N° 17 - 14 - 094

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 20 novembre 2017 s'est réuni le 12 décembre 2017 à partir de 12 heures au SDIS. 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le guorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents:

- Bernard Philibert (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)
- Claude Liogier (membre du bureau)

Décision 13 : La vente d'un véhicule réformé.

Un véhicule de type 4X4 et de marque LAND ROVER de 1996 et immatriculé 8298 XA 42 a été réformé en raison de sa vétusté.

Ce dernier pourrait être vendu, suite à sa demande, à Monsieur Alain LAURENDON, domicilié 79 route de Saint-Etienne – 42 170 Saint-Just Saint-Rambert pour la somme de 2 500 €.









Vu le rapport présenté par le Président, le bureau prend la décision suivante :

Article unique:

Le bureau autorise la vente d'un véhicule de type 4X4 et de marque LAND ROVER de 1996 (immatriculé 8298 XA 42) à Monsieur Alain LAURENDON, domicilié 79 route de Saint Etienne – 42 170 Saint-Just Saint-Rambert pour un montant de 2 500 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire

Bernard PHILIBERT